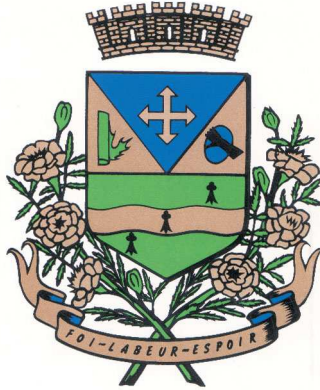


MUNICIPALITÉ DE



SAINT-DONAT

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-DONAT**

**PROVINCE DE
QUÉBEC**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Consultation de la population de Saint-Donat sur les propositions d'initiatives de mise en valeur intégrée

Le gouvernement du Québec a autorisé Hydro-Québec à construire une ligne électrique de 230 kV de Rimouski à Les Boules.

Hydro-Québec propose un programme de mise en valeur intégrée aux organismes sur le territoire desquels est construit un projet. Dans le cadre du présent programme elle met à leur disposition un crédit total de 697 900 \$ pour le territoire des MRC Rimouski-Neigette, de La Mitis et de Matane. À la suite d'une répartition entre ces organismes admissibles, Hydro-Québec rend disponible à la municipalité de Saint-Donat un crédit de 61 025 \$ qui doit être consacré à la réalisation d'une ou plusieurs initiatives de mise en valeur intégrée.

Ayant accepté de participer au programme, le conseil municipal invite la population et les groupes intéressés à proposer, au plus tard le 20 octobre 2008, des initiatives qui améliorent votre cadre de vie dans l'un ou l'autre des domaines suivants :

- Amélioration de l'environnement et de certaines infrastructures municipales;
- Appui au développement régional;
- Entretien d'infrastructures majeures;
- Initiatives concernant des équipements d'Hydro-Québec.

À cette date, à 19h30, une assemblée de consultation, où seront discutées vos propositions et celles du conseil, se tiendra dans la salle l'Oasis, au 103 rue Desgagnés.

Le conseil analysera les propositions et rendra sa décision au cours d'une assemblée régulière.

Les élus municipaux de Saint-Donat comptent sur la collaboration de tous pour que les propositions d'initiatives répondent le mieux possible aux besoins de la population.

Des documents d'information sur le programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec sont disponibles au bureau municipal.

Donné à Saint-Donat, ce 25^e jour du mois de septembre 2008.

Gil Bérubé

Gil Bérubé

Directeur général et secrétaire-trésorier